

Rapport de présentation

BUDGET PRIMITIF 2022 SIVOM du BORN - TRAITEMENT ORDURES MENAGERES

Budget principal

Le budget principal Traitement des ordures ménagères est relatif :

- à l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Pontenx-les-Forges,
- au centre de transfert des déchets de Morcenx-la-Nouvelle,
- aux installations de stockage de déchets inertes (ISDI) de Biscarrosse et de Mimizan,
- à l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Piche à Sainte Eulalie-en-Born et de l'ISDI de Parentis-en-Born, en attente de réhabilitation.

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à hauteur de **4 018 000 €** en hausse par rapport à 2021 (3 895 000 €) en raison de l'augmentation des dépenses liées à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (44 000 €), des frais d'exploitation de l'UVE (41 500 €), de la prévision de crédits en dépenses imprévues (100 000 €), malgré la baisse des amortissements de biens (12 000 €) et des charges exceptionnelles (134 000 €).

Ce budget principal est bâti à partir du **maintien des tarifs de la redevance en ISDI** au niveau de 2022, soit 12.12 € le m³ de déchets inertes.

Pour les clients de l'UVE, les tarifs 2022 sont révisés en fonction des formules de révision des prix des marchés et conventions de traitement. La TGAP passe de **11 € à 12 € H.T.** par tonne.

Pour le SEDHL, la CCCHL et le SIVOM du Born, le prix de traitement augmente de 1.80 € H.T. par tonne et s'élève en 2022 à **76.60 € H.T. par tonne**. En effet, la hausse de la TGAP est partiellement compensée par une reprise sur provisions de 66 000 €. Un plan dégressif de reprise sur provisions permettra d'augmenter le tarif de traitement de 1.80 € tous les ans jusqu'en 2025 où il atteindra **82 € H.T.** la tonne en dehors de toute autre modification du budget.

Les crédits sont prévus hors taxes. Le budget est voté au niveau du chapitre avec les opérations d'équipement comme chapitres. Il utilise la nomenclature comptable M14 sans fonction.

> DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

		Prévu 2020	Prévu 2021	Prévu 2022
011	Charges à caractère général	3 030 735,15 €	3 268 704,16 €	3 374 902,96 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00 €	35 000,00 €	41 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00 €	6 000,00 €	5 500,00 €
66	Charges financières	7 174,34 €	3 298,28 €	3 122,04 €
67	Charges exceptionnelles	309 580,51 €	160 553,69 €	25 000,00 €
68	Dotations provisions semi-budgétaires	75 000,00 €	- €	50 000,00 €
022	Dépenses imprévues	120 000,00 €	303,87 €	109 275,00 €
023	Virement à la section de fonctionnement	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre entre sections	423 010,00 €	421 140,00 €	409 200,00 €
TOTAL GENERAL DEPENSES		4 021 500,00 €	3 895 000,00 €	4 018 000,00 €

- *Détail des dépenses de fonctionnement par chapitre :*

-> 011. Les charges à caractère général

Comprennent principalement :

- le traitement des déchets par l'exploitant de l'UVE, CYCLERGIE,
- les frais d'analyses, de diagnostic et d'études de l'UVE, des ISDI et de l'installation de stockage de Piche,
- l'entretien des ISDI, de l'installation de stockage de Piche et du centre de transfert de Morcenx-la-Nouvelle,
- la participation aux frais de fonctionnement du SIVOM, prévus sur le budget annexe Collecte,
- les différentes taxes dont la TGAP et la taxe sur les déchets entrants due à la commune de Pontenx-les-Forges.

Et détaillés ci-dessous :

- le traitement des déchets par l'exploitant CYCLERGIE : parts forfaitaire et proportionnelle : **1 854 500 € (+ 1.90 % par rapport à 2021)**
- la participation aux frais du gros entretien et renouvellement de l'UVE : **635 000 € (+ 6.40 %)**
- la participation du budget traitement aux frais de fonctionnement du SIVOM, y compris la communication, l'affranchissement et le remboursement de 18.61% des intérêts de l'emprunt du bâtiment de regroupement des services : **148 500 € (+ 23.77 % lié à l'amortissement du nouveau siège)**
- des frais d'analyses, de diagnostic et d'études (analyses retombées atmosphériques UVE, piézomètres ISDI et ISDND de Piche, régularisation des situations administratives des ISDI de Biscarrosse et de Mimizan, diagnostic pollution sortie du régime ICPE centre de transfert de Morcenx-la-Nouvelle) : **68 700 € (+ 24.91 %)**
- l'entretien des ISDI : **30 000 €**
- l'entretien des sites (centre de transfert des déchets de Morcenx-la-Nouvelle et ISDND de Piche) : **25 200 €**
- la taxe sur les déchets entrants due à Pontenx : **60 000 €**
- la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) : **540 600 € (+ 8.88 %)**

-> 012. Les charges de personnel, frais assimilés

Il s'agit de la participation du Budget Traitement aux salaires et charges du Budget Collecte pour l'activité ISDI des agents d'accueil en déchetteries à hauteur de 20%.

-> 65. Les autres charges de gestion courante

Il s'agit des créances irrécouvrables.

-> 66. Les charges financières

Il s'agit des intérêts d'un emprunt pour l'agrandissement de l'aire à mâchefers de l'UVE.

-> 67. Les charges exceptionnelles

Il s'agit des annulations de recettes des années passées et des charges qui peuvent se présenter en cours d'année en fonction de circonstances exceptionnelles.

-> 68. Les dotations aux provisions pour risques et dépréciations

Il s'agit d'une provision en vue des travaux de la réhabilitation des ISDI : 50 000 €

-> 022. Les dépenses imprévues

Il s'agit d'une réserve de crédits qui peut être mobilisée par décision modificative pour des dépenses non prévues lors du vote du budget. Elles ne peuvent excéder 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement.

Soit un total de **dépenses réelles de fonctionnement** de 3 608 800 € auquel se rajoutent les dotations aux amortissements des biens pour 409 200 € - chapitre 042 - (**opération d'ordre** qui se retrouve en recettes d'investissement).

> RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

		Prévu 2020	Prévu 2021	Prévu 2022
002	Excédent antérieur reporté	607 446,82 €	433 641,18 €	298 977,08 €
70	Produits des services, domaine et vente divers	1 304 653,18 €	3 037 558,82 €	3 260 022,92 €
74	Dotations et participations	1 725 700,00 €	- €	6 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	171 400,00 €	183 000,00 €	82 500,00 €
76	Produits financiers	2 500,00 €	3 800,00 €	4 000,00 €
77	Produits exceptionnels	14 800,00 €	- €	- €
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	195 000,00 €	237 000,00 €	366 000,00 €
TOTAL GENERAL RECETTES		4 021 500,00 €	3 895 000,00 €	4 018 000,00 €

• *Détail des recettes de fonctionnement par chapitre :*

-> 70. Les ventes de produits et prestations :

Comprennent principalement :

- la redevance d'occupation du domaine public pour le réseau d'eau chaude : 7 100 €,
- les redevances des clients de l'UVE (SICTOM du Marsan, prestataires de collecte, entreprises produisant des DIB) : 1 050 451,65 €
- les participations pour le traitement des déchets de la CCCHL : 43 500 €, du SEDHL : 504 000 €, du SIVOM – Budget Collecte : 1 646 000 €
- les redevances des ISDI : 5 000 €.
- la mise à disposition de l'ISDND de Piche : 350 €
- la vente de coupe de bois de l'ISDND de Piche : 3 621,27 €

-> 74. Les dotations et participations :

Il s'agit de la part de redevances pour équilibrer le service de gestion des ISDI : 6 500 €

-> 75. Les autres produits de gestion courante :

- le remboursement par CYCLERGIE de la taxe sur les déchets entrants : 60 000 €,
- la rémunération des apports des clients de CYCLERGIE : 22 500 €

-> 76. Les produits financiers :

Il s'agit des intérêts de la garantie financière déposée à la Caisse des Dépôts et Consignations.

→ 78. Les reprises sur provisions :

Il s'agit :

- des reprises sur provisions pour garantie financière : 75 000 €
- des reprises sur provisions pour vide de four : 225 000 €
- des reprises sur provisions pour hausse de la TGAP : 66 000 €

Soit un montant de **recettes réelles de fonctionnement** de 3 719 022.92 €, complété par l'excédent 2021 reporté – chapitre 002 – de 298 977.08 €.

En investissement, les crédits s'équilibrent en recettes et en dépenses à 2 291 347.67 €.

> DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	842 400,00	539 400,00	1 640 000,00	1 640 000,00	2 179 400,00
	Total des dépenses d'équipement	842 400,00	539 400,00	1 640 000,00	1 640 000,00	2 179 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 600,00	0,00	29 600,00	29 600,00	29 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		7 347,67	7 347,67	7 347,67
	Total des dépenses financières	107 600,00	0,00	111 947,67	111 947,67	111 947,67
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	950 000,00	539 400,00	1 751 947,67	1 751 947,67	2 291 347,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	950 000,00	539 400,00	1 751 947,67	1 751 947,67	2 291 347,67
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 291 347,67

- **Détail des dépenses d'investissement par chapitre :**

→ **Les opérations d'équipement**, y compris les reports 2021, correspondent à :

- La mise aux normes de l'UVE (Meilleures Technologies Disponibles) : mise en place d'analyseurs de mercure, d'ammoniaque et de poussières, mise en place d'un nouveau logiciel pour les analyseurs, contrôle de performances de la turbine, traitement des NOx produits : 1 525 000 €,

- la mise en place de la vidéoprotection de la fosse de l'UVE : 25 000 €
- la réhabilitation de l'ISDI de Parentis : 229 400 €,
- la mise aux normes de l'ISDI de Mimizan : 50 000 €,
- la réhabilitation de l'ISDND de Piche : 350 000 €.

-> 16. Les emprunts et dettes :

Il s'agit du remboursement du capital d'un emprunt relatif aux travaux d'agrandissement de l'aire à mâchefers de l'UVE et de la participation au remboursement du capital d'emprunt du siège.

-> 27. Les autres immobilisations financières :

Il s'agit de la garantie financière (1/10 de la somme totale à consigner) – Dernière année.

-> 020. Les dépenses imprévues :

Il s'agit d'une réserve de crédits qui peut être mobilisée par décision modificative pour des dépenses non prévues lors du vote du budget. Elles ne peuvent excéder 7.5% des dépenses réelles d'investissement.

Soit un total de **dépenses réelles d'investissement** de 2 291 347.67 €.

> RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	100 994,25	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		100 994,25	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		100 994,25	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	421 140,00		409 200,00	409 200,00	409 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		421 140,00		409 200,00	409 200,00	409 200,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		522 134,25	0,00	1 469 200,00	1 469 200,00	1 469 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					822 147,67
--	--	--	--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 291 347,67
---	--	--	--	--	---------------------

• *Détail des recettes d'investissement par chapitre :*

→ 16. Les emprunts

Il s'agit des emprunts prévus pour :

- la réhabilitation de l'ISDND de Piche : 350 000 €
- la mise aux normes de l'UVE (Meilleures Technologies Disponibles) : 710 000 €

→ 1068. Les excédents de fonctionnement capitalisés

Il s'agit de l'affectation du résultat de fonctionnement, crédits non prévus en 2022.

Soit un total de **recettes réelles d'investissement** de 1 060 000 € auquel se rajoutent :

- les dotations aux amortissements de biens – chapitre 040 – (**opération d'ordre** qui se retrouve en dépenses de fonctionnement) : 409 200 €
- l'excédent** d'investissement 2021 reporté – chapitre 001 – de 822 147,67 €



Budget consolidé avec le budget annexe

1 - Budget principal : SIVOM DU BORN - TRAITEMENT

SECTION	BP Précédent Inscriptions	Report de crédits	Budget Primitif Inscriptions	Budget Primitif Inscriptions	total agrégé
INVESTISSEMENT		-539 400.00	539 400.00	539 400.00	
DEPENSES	950 000.00	539 400.00	1 751 947.67	1 751 947.67	2 291 347.67
RECETTES	950 000.00		2 291 347.67	2 291 347.67	2 291 347.67
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	3 895 000.00		4 018 000.00	4 018 000.00	4 018 000.00
RECETTES	3 895 000.00		4 018 000.00	4 018 000.00	4 018 000.00

2 - Budget annexe : SIVOM DU BORN - COLLECTE

SECTION	BP Précédent Inscriptions	Report de crédits	Budget Primitif Inscriptions	Budget Primitif Inscriptions	total agrégé
INVESTISSEMENT		-1 611 245.00	1 611 245.00	1 611 245.00	
DEPENSES	4 726 701.00	1 948 245.00	3 941 797.00	3 941 797.00	5 890 042.00
RECETTES	4 726 701.00	337 000.00	5 553 042.00	5 553 042.00	5 890 042.00
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	11 247 001.00		11 737 000.00	11 737 000.00	11 737 000.00
RECETTES	11 247 001.00		11 737 000.00	11 737 000.00	11 737 000.00

Total des deux budgets

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	BP Précédent Inscriptions	Report de crédits	Budget Primitif Inscriptions	Budget Primitif Inscriptions	total agrégé
INVESTISSEMENT		-2 150 645.00	2 150 645.00	2 150 645.00	
DEPENSES	5 676 701.00	2 487 645.00	5 693 744.67	5 693 744.67	8 181 389.67
RECETTES	5 676 701.00	337 000.00	7 644 389.67	7 644 389.67	8 181 389.67
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	15 142 001.00		15 755 000.00	15 755 000.00	15 755 000.00
RECETTES	15 142 001.00		15 755 000.00	15 755 000.00	15 755 000.00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	20 818 702.00	2 487 645.00	21 448 744.67	21 448 744.67	23 936 389.67
TOTAL GENERAL DES RECETTES	20 818 702.00	337 000.00	23 599 389.67	23 599 389.67	23 936 389.67

Remarque : Ces budgets sont liés par plusieurs participations. Il faut donc déduire de la présentation agrégée de la section de fonctionnement : 1 836 700 € et de la section d'investissement 18 300 €. Le total général des dépenses et des recettes s'élève donc à 22 081 389.67 €.

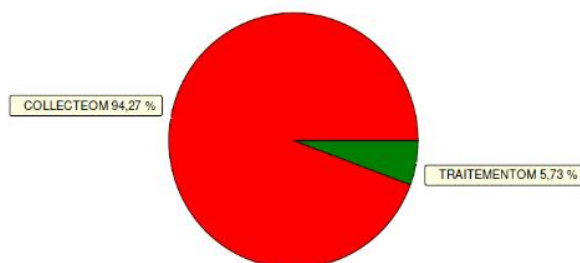
Ratios tous budgets confondus (déduction faite des participations entre budgets)

	2022	Pour mémoire 2021
Recettes réelles de fonctionnement =	11 328 275,87 €	10 692 459,50 €
Dépenses réelles de fonctionnement =	12 518 922,00 €	11 576 870,00 €
Encours de la dette =	3 539 041,38 €	4 185 731,18 €
Intérêts de la dette =	58 442,31 €	65 897,55 €
Annuité de la dette =	354 145,04 €	412 587,35 €
Dépenses de personnel =	3 692 850,00 €	3 576 750,00 €

	2022	Pour mémoire 2021
Epargne brute =	- 1 190 646,13 €	- 884 410,50 €
Excédents de fonctionnement cumulés =	2 365 048,13 €	2 251 200,50 €
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement =	31,24%	39,15%
Intérêts de la dette/dépenses réelles de fonctionnement =	0,47%	0,57%
Annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement	3,13%	3,86%
Part des charges de personnel/dépenses réelles de fonctionnement =	32,60%	33,45%

Endettement :

- Structure de la dette par budget au 01/01/2022



Au 1 ^{er} janvier 2022	Traitement	Collecte
Encours Dette	202 617,21 €	3 336 424,17 €
Taux moyen	1.632%	1.600%
Capacité dynamique de désendettement (CA)	8 mois 12 jours	1 an 7 mois 13 jours

Capacité dynamique de désendettement = encours de la dette / épargne brute.

- **Situation globale de la dette en 2022**

	Au 1^{er} janvier 2022
Encours Dette Globale	3 539 041.38 €
Taux moyen	1.630%
Durée Résiduelle Moyenne	13 ans 8 mois 8 jours
Capacité dynamique de désendetttement globale (CA)	1 an 6 mois 4 jours
Répartition de la dette par taux	Fixe : 100%

Durée résiduelle moyenne = durée restant à courir avant l'extinction totale des emprunts.

En résumé :

Le budget principal Traitement 2022 reste stable en section de fonctionnement, par rapport à 2021, malgré la hausse de la TGAP.

Les tarifs de traitement des déchets à l'UVE augmentent entre **0.60 %** et **3.77%** par rapport à 2021, selon les formules de révision des prix des différents marchés et conventions conclus avec les clients de l'usine. Le prix de traitement pour les collectivités adhérentes augmente de **2.40%**.

Le tarif de dépôt de gravats en ISDI n'augmente pas.

Le budget 2022 en section d'investissement augmente de **140%** par rapport à 2021, en raison des travaux obligatoires de mise aux normes de l'UVE et des travaux de réhabilitation des installations de stockage.

Ce budget présente un faible taux d'endettement puisqu'un seul emprunt reste en cours.

Le solde des provisions semi-budgétaires s'élève à 2 387 105 €.